

# Procès Valérie Bacot : les Français n'ont pas le droit de se faire justice



## Se faire justice

Vous êtes sans doute au courant, Valérie Bacot comparaît pour avoir tué son mari. Son mari Daniel Polette qui était l'ex de sa mère, qui l'avait violée adolescente, qui l'avait battue par la suite de façon récurrente. Tout le monde l'a chargée au procès : c'était un proxénète qui prostituait sa femme, il avait aussi battu sa mère, etc...

Notons que cela n'a pourtant pas ému le procureur qui a chargé madame Bacot, lui reprochant de ne rien avoir dénoncé à la police. Il a aussi affirmé qu'il y avait préméditation.

Mais tout cela n'est pas le pire : ce que l'on reproche surtout à madame Bacot, c'est d'avoir agi toute seule, de s'être fait justice sans le recours de la police et de la justice. Que voulez-vous : le chemin légal vers la liberté apparaissait bien long à madame Bacot. Le recours, on le connaît : on lui aurait demandé pourquoi elle s'était mariée à cet homme, si elle était sûre qu'il la battait, pourquoi elle

n'avait pas porté plainte plus tôt, pourquoi elle ne l'avait pas quitté. Et l'affaire aurait peut-être été classée sans suite.

Pas de juste milieu en France : madame Bacot devait soit faire une belle victime symbole des femmes maltraitées (cela signifiait que la police et la justice ne s'occupassent pas de l'affaire tant qu'elle n'était pas morte), soit terminer comme une femme jugée pour l'assassinat de son mari. Dans les deux cas, le système n'avait pas à se remettre en cause et c'est cela qui lui plaisait et continue à lui plaire.

La plaidoirie du procureur Jallet avait un but, c'était d'éviter que l'on critique le système. Bref, il fallait que l'on fasse reposer l'essentiel de la responsabilité sur les circonstances ou sur Valérie Bacot, et non sur les éventuelles défaillances de police et de la justice. Même si dans son réquisitoire, il ne demande aujourd'hui qu'une peine de prison avec sursis. La prison ferme, cela aurait apparu assez dur pour une femme prostituée contre son gré. Les apparences doivent rester sauvées comme le système.

Ne l'oubliez pas, se faire justice quand on est un Français de souche, est le pire que vous puissiez faire aux yeux du tandem justice/police car vous illustrez alors leur faiblesse, vous montrez qu'ils n'ont rien pu empêcher, voire rien voulu faire. Vous êtes allé porter plainte, cela a été classé sans même un examen sérieux de cette plainte mais si vous vous vengez, c'est épouvantable. Surtout parce que l'on va découvrir publiquement que le système n'a rien fait. On ne peut plus rien alors étouffer et c'est là le vrai scandale. On voit que la police et la justice n'ont pas voulu intervenir.

C'est sans doute ce qui est à l'origine de la dissolution de Génération Identitaire. Des petits jeunes ont montré que l'on pouvait maîtriser les frontières en contrôlant les migrants aux points de passage connus. Insupportable pour le pouvoir pris en flagrant délit de laxisme.

Agir il ne faut surtout pas agir si vous ne voulez pas avoir de problème avec le système judiciaire. Ne faites rien, restez un bon mouton et vous ne serez pas poursuivis.

**Platon du Vercors**